Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212200679-20251208-D852025-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE
GRÂCES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRÂCES DU LUNDI 8 DECEMBRE 2025 – 19 H 00

❀❀❀❀

Date de la convocation : le 1er décembre 2025

Présidence de : M. Yannick LE GOFF - Maire

Présents : M. LE GOFF – Maire, M. LASBLEIZ, Mme MOURET, M. PERU, Mme BRIENT, M. LACHIVER, Mme KERHOUSSE – Adjoints au Maire, Mesdames COBIGO, COMMAULT, I. CORRE, LOYER, SABLE, TANGUY, Messieurs BELEGAUD, BOLLOCH, BONNEAU, CRASSIN, GIRONDEAU, LE ROUX, MONNIER

Absents excusés : Mesdames C. CORRE et COURTIN
Monsieur URVOY

Pouvoirs avaient été donnés par : Madame COURTIN à Madame LOYER
Monsieur URVOY à Madame I. CORRE

Secrétaire de Séance : M. Jean-Pierre MONNIER

❀❀❀❀

DELIBERATION N° 85/2025

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2025

Monsieur le Maire demande aux élus s'ils ont des remarques à formuler sur le procès-verbal de la séance du conseil municipal qui s'est tenue le 17 octobre 2025.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, par 18 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (Mesdames I. CORRE et SABLE et Messieurs BOLLOCH et URVOY) valide le procès-verbal du 17 octobre 2025

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,

Yannick LE GOFF

Le Secrétaire de Séance,

Jean-Pierre MONNIER